

# NE JETTE PAS TES

# ENCOMBRANTS

N'IMPORTE QUAND ! L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS C'EST,

# 2

fois par an  
sur RDV

3m<sup>3</sup>  
max

Comment faire ?

APPELEZ LE :

N° Vert

05 06 07

Appel gratuit

POUR PRENDRE RDV

Déposez vos déchets encombrants **devant votre domicile** au plus tôt le dimanche, veille du rendez-vous de collecte et au plus tard le jour même du rendez-vous avant 7h30.

**Ne pas entraver la circulation** et prévenir tout accident qui pourrait survenir à cause de ces encombrants.

Le volume des encombrants ne devra pas excéder un volume de **trois mètres cubes**.

Les **objets métalliques** tels que tôles, fûts ou profilés métalliques devront être **triés des autres déchets** et séparés en un tas distinct

## NE SONT PAS ADMIS DANS LA COLLECTE

- Les **véhicules** à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs, pièces mécaniques...);
- Les **gravats** (déchets de construction);
- Les **déchets verts** (herbe tondue, branchages...);
- Les Bouteilles de **gaz**;
- Les déchets présentant, par leur nature, un **danger pour l'environnement** ou pour la santé du personnel de collecte;
- Les déchets pour lesquels il existe une obligation de recourir à des modes de collectes ou de traitements spécifiques et/ou réglementés par la province Sud : **produits chimiques, biologiques, huiles de vidange, peinture**, etc....
- L'ensemble des déchets disposant d'une **filière de gestion des déchets réglementée** par la province Sud, hors gros électroménager froid et hors froid.

Pensez à déposer vos encombrants à la déchetterie de La Coulée, route du Vallon-Dore ou à celle de Ducos et Gadji.  
Ouverts 7j/7 de 6h30 à 17h.

ville du  
**MONT-DORE**

